



Vous êtes (nouveau) propriétaire Que devez-vous savoir du Parc Atlantis?

Nous vous souhaitons d'agréables séjours dans notre parc. Ces informations seront utiles à tous les résidents. Pour plus d'info: www.parkatlantis.today

1. Avez-vous des questions ?
 - Le syndic Axius est l'interlocuteur pour les problèmes généraux et les questions concernant le parc et les résidences. Téléphonnez au 078/15.89.90 et demandez Sofie VERMANDERE. Ou envoyez lui de préférence un mail à une de ces adresses: syndic@axius.be. Axius: Bredeweg 10, 8420 De Haan (heures d'ouverture voir www.axius.be)
 - Les membres du conseil de propriété de votre immeuble peuvent peut-être résoudre certains problèmes dans le parc. Leurs coordonnées sont affichées aux valves de votre immeuble ou alors consulter le site web www.parkatlantis.today.
2. Plan du Parc? Voir verso.
3. Où vont les ordures ?
 - Le chalet à ordures sert pour : les sacs jaunes (ordures ménagères), les sacs bleus (bouteilles en plastique, métal, tetrapack) et le papier /carton (en boîtes ou ficelé). Les sacs, grands ou petits, sont disponibles dans les magasins de quartier et à la maison communale.
 - Les Cônes pour déjections canines dans le parc ne servent qu'aux sachets de "crottes de chiens"
 - Portez les verres dans les conteneurs ad-hoc. Ceux-ci se trouvent à proximité de Dahlia d'une part et d'ALHO (Acacia-Lotus-Hyacinthe-Orchidée) d'autre part. Il y a aussi un conteneur (public) Violierenlaan en face d'Iris.
 - Les gros encombrants, meubles, appareils ménagers doivent être déposés au parc à conteneurs de De Haan, Duinenweg, 32. Heures d'ouverture de 10 h à 11.45 h et de 13 h à 17 h du mardi au samedi. Une carte d'accès est indispensable, elle s'obtient au service accueil de la maison communale Leopoldlaan, 24 de De Haan. Prix unique 4 €.
4. Parking? Sans limitation de temps sur les parkings indiqués (voir le plan). Sur les zones de chargement et de déchargement, le temps est limité à maximum 15 minutes.
5. Bruit et nuisances? Le bruit est interdit entre 22 h et 8 h. Durant les mois de juillet et d'août, il n'y aura pas de travaux causant des nuisances. Ne laissez pas tomber les cendres et les mégots de cigarettes sur les terrasses de vos voisins plus bas. Il est défendu de nourrir les mouettes. Les chiens seront toujours tenus en laisse.
6. Sports et jeux? En plus de la plaine de jeux, vous pouvez pratiquer le tennis, le basket, le football, la pétanque, le jogging et la promenade. Le football, les vélos, les planches à roulettes, ... ainsi que les chiens sont interdits sur les courts de tennis.
7. Appelez le 112 ou 100 pour l'ambulance, un médecin d'urgence, les pompiers. - Médecins: Heidelaan 47 - Pour la police: appelez le 101 - Médecin de garde: 059/23.90.99. - Pharmacie: Vosseslag 106 A
8. Que trouve-t-on à Vosseslag?
 - Une petite promenade vous mène en toute sécurité par la passerelle pour piétons vers la plage. A Vosseslag, vous trouverez de l'horeca, des boulangeries, des magasins de proximité. Sur la Kennedyplein, un bureau de l'office du tourisme est ouvert durant les mois de juillet et août ainsi que le week-end de l'Ascension et de la Pentecôte.
 - A De Haan- centre vous trouverez des supermarchés, des boulangeries, des boucheries, des banques, des loueurs de vélos et l'office du tourisme (à la station de tram).
 - Dans la station balnéaire de Bredene, toute proche, vous trouverez encore plus de magasins.

La copropriété

● = Hondenpoepbuisen - Cône pour déjections canines

